

commerce avec les Etats-Unis. Suivant nos tableaux du commerce et de la navigation, notre commerce avec les Etats-Unis paraît s'être développé plus qu'avec tout autre pays.

L'année dernière, notre commerce avec les Etats-Unis a été porté de \$91,000,000 à \$94,000,000 tandis que notre commerce avec l'Angleterre s'est à peine élevé de \$79,000,000 à \$80,000,000, ce qui est une preuve suffisante, si preuve il faut, de l'énorme importance pour notre population de cultiver des relations intimes et amicales avec une nation qui, ayant contre elle le désavantage de deux tarifs hostiles, nous enlève près de la moitié du chiffre total de nos exportations et de nos importations.

L'honorable ministre a évalué son excédant à \$1,867,000. C'est un excédant important, mais je remarque que, pour l'obtenir, il a imputé sur le compte du capital \$163,000 de dépenses au compte des terres du Nord-Ouest, tandis qu'il a imputé sur le revenu toutes les recettes provenant des terres du Nord-Ouest, et aussi qu'il a imputé sur le compte du capital environ \$370,000 de matériel roulant sur le chemin de fer Intercolonial; de sorte qu'à mon avis, il faut défalquer au moins \$530,000 de l'excédant de l'honorable ministre, ce qui laisse encore un excédant important, il est vrai, mais beaucoup moindre que celui qu'il réclame. Et pendant que j'en suis là-dessus, j'attirerai l'attention de l'honorable premier ministre, qui est plus particulièrement responsable de la première déclaration faite à cet égard, sur le fait que bien que nous ne soyons plus qu'à cinq ou six mois de la date à laquelle nous devons retirer \$68,000,000 de profit provenant de la vente des terres du Nord-Ouest, notre dépense au compte des terres du Nord-Ouest, jusqu'au 30 juin dernier, s'est élevée à \$5,909,462, et les recettes portées à notre crédit, jusqu'à la même date, à \$4,205,526; de sorte qu'aujourd'hui, nous n'avons plus que cinq ou six mois pour combler un déficit de \$1,633,936 et réaliser le profit tant désiré de \$68,000,000 promis par l'honorable premier ministre et payable le 1er janvier 1891, ces deux jours inclusivement. Eh bien ! M. l'Orateur, tout ce que j'ai à dire, c'est que si l'on considère d'un côté les promesses qui nous ont été faites quand la politique nationale a été inaugurée, et de l'autre, les faits accomplis, les résultats de cette politique correspondent très exactement, en ce qui concerne la majorité de nos concitoyens, aux résultats de la politique de l'honorable ministre au sujet des terres du Nord-Ouest.

Mais, M. l'Orateur, il y a une question plus importante encore que je veux discuter ce soir. Nous avons aujourd'hui quelque chose comme onze ans d'opération de cette panacée de la protection et le temps est venu de rechercher à quelle position elle nous a conduits, et le temps est venu plus particulièrement de rechercher quelle position elle a faite à la classe la plus nombreuse de notre société. Je n'ai pas besoin de dire—car j'ai l'autorité des honorables députés de la droite, et en particulier de l'honorable premier ministre dans la déclaration que la prospérité du Canada dépend principalement de la prospérité de la classe agricole—que notre richesse vient surtout de cette classe, et, après elle, de nos mineurs, de nos pêcheurs, de nos marins et de nos commerçants de bois; le reste de la population est dans une grande mesure dépendant de ces classes et joue à leur égard le rôle de garçons de service. Chacun sait que nos cultivateurs forment la principale de ces classes productrices;

Sir RICHARD CARTWRIGHT.

s'ils prospèrent, les autres prospèrent et prospèrent d'une façon durable; s'ils ne prospèrent pas, je n'ai pas besoin de dire à la chambre que la prospérité de tout le reste repose sur un équilibre très instable.

Or, il peut être intéressant de savoir ce qu'était, dans l'opinion de l'honorable premier ministre, la situation des cultivateurs canadiens il y a quelques années. Je vois qu'en 1876, quand on soumit pour la première fois à l'attention du peuple la question de la politique nationale, l'honorable chef du gouvernement, parlant de la situation de la classe agricole, a tenu le langage remarquable qui suit :

Ce n'est pas tout le monde qui peut ou qui veut être cultivateur, et l'homme dont on fait un cultivateur malgré lui ne réussit pas. Il n'y a pas d'existence au monde, à mon avis, plus heureuse, plus enviable que celle du cultivateur, dans la position où il se trouve placé au Canada. C'est une existence agréable, indépendante, qui produit le bonheur domestique et tout ce que cette expression implique, mais pour tout cela, ce n'est pas tout le monde qui peut être cultivateur.

Un peu plus loin, il ajoute :

Je n'affirmerai pas de leur part qu'ils viennent ici *in forma pauperis*, ni qu'ils sont dans la misère, ni dans des difficultés financières. Je ne dis rien de tel; personne ne peut dire avec vérité que les cultivateurs ne peuvent vivre dans le confort et le bonheur sous l'opération du tarif actuel.

C'est le tarif auquel mon nom est attaché. Eh bien ! si jamais auparavant l'honorable ministre n'avait dit une vérité, il en a dit une cette fois-là. M. l'Orateur, c'était parfaitement vrai. La situation des cultivateurs canadiens était passablement bonne en 1876, et plus que passablement bonne, à prendre le pays dans son ensemble. La valeur des terres cultivées subissait assurément un mouvement ascendant. A tout prendre, sauf accident causé par les mauvaises saisons, le chiffre de leurs dettes diminuait, l'imposition publique était fixe, la population agricole—et j'attire là-dessus l'attention de la chambre—augmentait avec une rapidité raisonnable et, comme le prouve clairement la statistique des Etats-Unis, l'émigration, et l'émigration des cultivateurs notamment, diminuait. Qui plus est, il y avait alors une probabilité raisonnable que nous garderions dans le pays l'excédant de notre population.

Il est vrai qu'à cette époque, sévissait une sérieuse crise commerciale, non seulement au Canada, mais aux Etats-Unis, en Angleterre et dans presque tout le monde civilisé. Et il est également vrai, et l'honorable premier ministre le sait bien, qu'en ce qui concernait le Canada, nos difficultés commerciales provenaient en grande partie, sinon absolument, de la situation qui régnait aux Etats-Unis, qui passaient alors par une crise sans précédent, que nos difficultés commerciales étaient bien moins graves que celles qu'on éprouvait aux Etats-Unis et qu'elles étaient certaines de disparaître au premier réveil de la prospérité dans notre pays. Quoi qu'il en soit, nous avons l'aveu autorisé du premier ministre, au sujet de la situation des cultivateurs canadiens, et notamment des cultivateurs d'Ontario, sous l'administration du cabinet précédent.

Il est de notre devoir d'étudier la situation présente des cultivateurs canadiens. C'est partout une tâche des plus importantes; ici elle a une importance suprême. En ce qui concerne tout au moins nos provinces intérieures, l'agriculture est et devra rester d'ici à longtemps, notre principale industrie. Je ne veux nullement dire que nous ne